RAPPORT ANNUEL

1998-1999

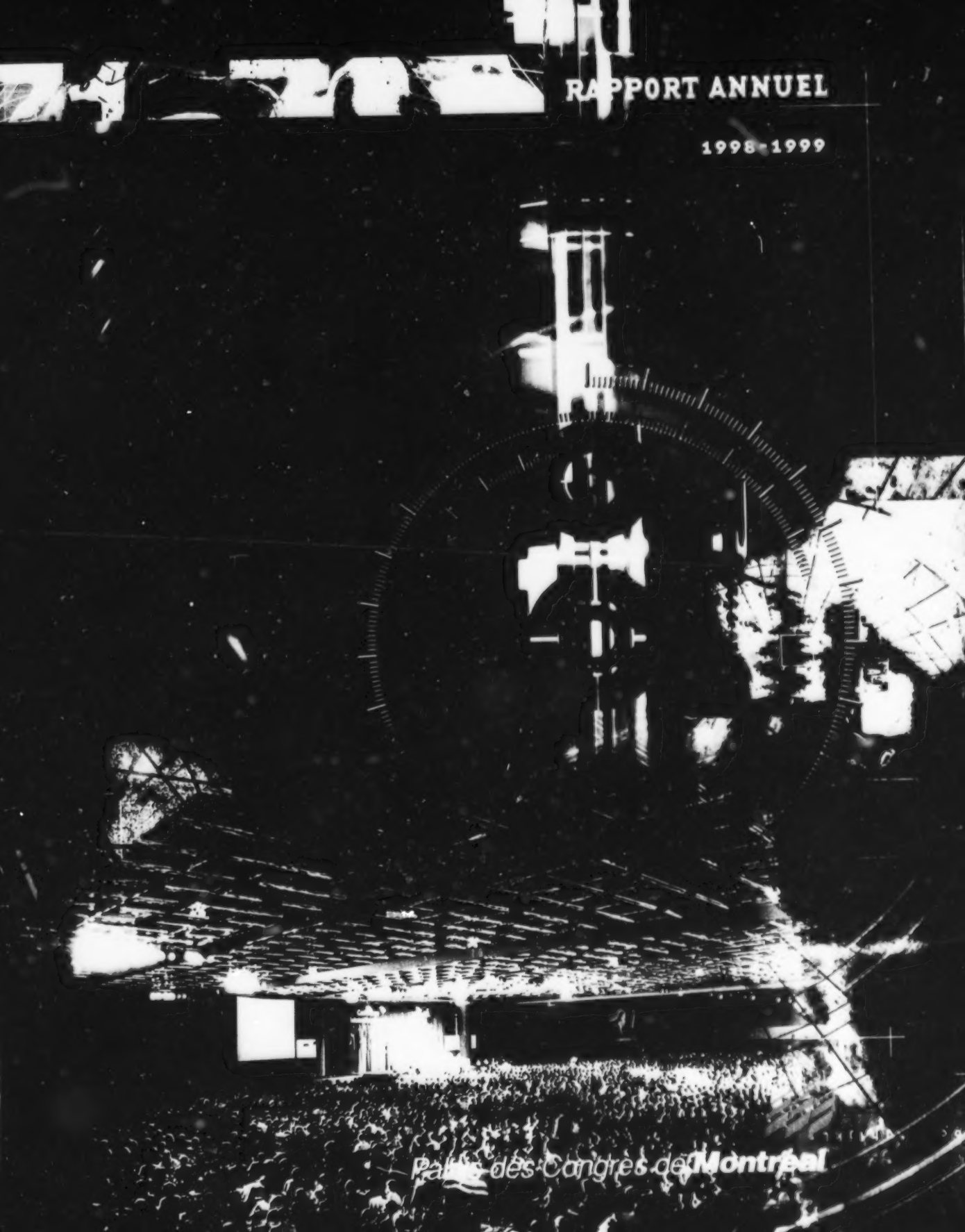

MISSION

LE PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL CONTRIBUE À L'ESSOR TOURISTIQUE DE LA RÉGION DE MONTRÉAL ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC. SA VOCATION CONSISTE À ATTIRER DES GENS D'AFFAIRES, DES CONGRESSISTES ET DES VISITEURS DE L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC POUR LA TENUE DE CONGRÈS, D'EXPOSITIONS, DE CONFÉRENCES ET DE TOUTE AUTRE ACTIVITÉ SUSCEPTIBLE DE GÉNÉRER DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET SCIENTIFIQUES.

100-04662/

LETTRE AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités de la Société du Palais des congrès de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.
Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole,

Louise Harel

LETTRE AU MINISTRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES MUNICIPALES ET À LA MÉTROPOLE

Madame Louise Harel
Ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole
Gouvernement du Québec

Madame la Ministre,

Au nom du conseil d'administration et à titre de président-directeur général, j'ai le privilège de vous transmettre le rapport annuel de la Société du Palais des congrès de Montréal pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1999.
Ce document décrit les activités et les réalisations de la Société au cours de cette période et présente ses états financiers dûment vérifiés.
Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma plus haute considération.

Le président-directeur général,

François Lebrun

UNE HISTOIRE QUI S'ÉCRIT AU FUTUR

C'est au printemps 1971 que germe l'idée de construire un Palais des Congrès à Montréal. Une étude portant sur le potentiel touristique de Montréal en arrive à deux conclusions importantes. En dépit du fait qu'elle ne soit pas dotée d'une infrastructure d'accueil suffisante, Montréal constitue un lieu idéal pour la tenue de congrès regroupant de 2 000 à 9 000 participants. De plus, les retombées économiques associées à la construction d'un centre de congrès pourraient atteindre 160 millions de dollars après les cinq premières années d'exploitation.

Quelques années passent et la métropole est en ébullition : en 1976, Montréal devient l'hôte des Jeux de la XXI' Olympiade. Les différents segments de l'industrie touristique se préparent pour l'événement et dotent la ville de douze nouveaux hôtels, ajoutant ainsi 5 000 chambres à sa capacité d'accueil. La structure d'accueil de Montréal s'en trouve ainsi bonifiée. C'est dans ce contexte qu'en 1977, le gouvernement du Québec donne son aval au projet d'établissement d'un Palais des Congrès à Montréal.

Bien que la Société du Palais des congrès ait été créée en juin 1981, l'exploitation du Palais a débuté en 1983. L'équipe du Palais mène alors une campagne d'information et de promotion bien ciblée auprès des représentants d'associations professionnelles américaines et internationales, les sensibilisant aux avantages concurrentiels de Montréal par rapport aux autres villes du continent. La réponse ne tarde pas : répondant à un besoin clairement défini et mettant à la disposition des usagers une infrastructure moderne et adaptée à leurs activités, le Palais connaît un succès immédiat et son taux d'occupation - qui ne cesse de croître - confirme la nécessité et l'originalité de sa fonction dans la métropole.

Afin d'appuyer ses démarches, la Société du Palais ouvre un bureau à Paris, puis à Washington. Grâce à ses contacts assidus avec ses partenaires nationaux et internationaux tant dans les milieux d'affaires que dans les milieux corporatifs, scientifiques, universitaires et industriels, l'équipe du Palais attire à Montréal des milliers de congressistes venus des quatre coins du monde. Les taux d'occupation des hôtels de la métropole augmentent progressivement et la Société du Palais des Congrès conclut chaque année, en collaboration avec ses partenaires d'Équipe Montréal, des ententes dont les bénéfices estimés se comptabilisent déjà dans le troisième millénaire.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Une page vient d'être tournée dans l'histoire du Palais des Congrès de Montréal. Après 15 années d'exploitation, le Palais a connu une année exceptionnelle en accueillant un nombre record d'événements – 222 exactement –, en dépassant ses objectifs sur le plan des ententes conclues, et en augmentant ses revenus autonomes représentant la deuxième meilleure

performance de son histoire. Plus d'un demi-million de visiteurs au Palais, près de 170 millions de dollars en retombées économiques, quelle façon éclatante de conclure un chapitre dans la vie du Palais ! Car c'est bel et bien un nouveau chapitre que nous entamons en 1999 avec la décision du gouvernement du Québec de donner le feu vert à l'expansion du Palais.

Nous avons eu de très bons résultats. Mais pour en avoir de meilleurs, nous n'avions qu'une seule et unique solution : agrandir le Palais. Pourquoi ? Pour nous permettre de nous attaquer avec plus de succès au marché américain et consolider notre position de tête dans l'accueil des congrès internationaux.

Juste quelques mois après l'annonce de l'expansion se confirment de grands congrès que seul un Palais agrandi pouvait accueillir. L'avenir donne déjà raison à ceux qui ont pris cette décision...

Cette année aura été une année de profonde réflexion, où nous avons amorcé la révision de nos façons de faire, analysé avec précision les besoins de nos clients et nos propres besoins, planifié nos actions en vue d'être fin prêts pour l'échéance de mai 2002, date de l'inauguration du Palais agrandi.

Le Palais, artisan du rayonnement de la métropole et intervenant économique important, relève avec brio le défi de la croissance. Et son succès rejaillit sur l'ensemble de la métropole. En effet, le Palais engendre un grand nombre de retombées dans la communauté. Des retombées de tous ordres. Lieu de rencontres, le Palais est aussi un lieu où l'on parle affaires. Où les entreprises québécoises entrent en contact, parfois pour la première fois, avec des clients étrangers. Haut lieu d'échanges scientifiques, le Palais contribue à l'avancement des connaissances et de la recherche à l'échelle internationale. Ces retombées intellectuelles impossibles à chiffrer illustrent toutefois le rôle irremplaçable du Palais en tant que catalyseur d'idées et de projets.

Je tiens tout particulièrement à remercier celles et ceux qui ont œuvré de près ou de loin au succès du Palais cette année : nos partenaires de l'industrie touristique – plus particulièrement Tourisme Montréal et nos partenaires d'Équipe Montréal – qui nous ont soutenus dans nos démarches d'expansion ; le gouvernement du Québec qui, en donnant le feu vert à notre expansion, nous offre les moyens d'être compétitifs dans une industrie en pleine mutation ; et le personnel du Palais qui a réalisé des prouesses en produisant un nombre record d'événements, ainsi que les membres du conseil d'administration de la Société qui nous ont fait bénéficier de leur expertise.
Soyez-en tous remerciés.

Le président-directeur général,

François Lebrun

BILAN D'ACTIVITÉS

Un succès qui rejaillit sur le Palais des Congrès et sur Montréal

Classée première ville de congrès internationaux en Amérique du Nord en 1998[1], Montréal jouit d'une réputation très enviable : elle constitue l'une des plus attirantes destinations d'affaires du continent. Redevable de son succès à la compétence de son équipe et à la justesse de sa mission, le Palais des Congrès a connu une excellente année, la meilleure de son histoire.

Événements tenus : la meilleure performance de son histoire

Le Palais des Congrès a accueilli un nombre record d'événements, 222 au total. Par l'entremise du Palais, Montréal a reçu 509 320 délégués, participants et visiteurs, lesquels ont passé 167 111 nuitées dans les établissements hôteliers de Montréal et y ont dépensé une somme estimée de l'ordre de 170 millions de dollars.

La diversification des événements et l'importance de leurs retombées témoignent bien de la polyvalence du Palais et de la pertinence de sa fonction dans le milieu montréalais.

Événements tenus en 1998-1999

Type d'événements	Nombre	Participants	Nuitées	Retombées économiques
Congrès internationaux	11	14 258	56 099	51 844 481 $
Congrès américains	1	2 900	7 280	4 598 850 $
Congrès canadiens	4	19 417	45 143	15 911 472 $
Congrès québécois	25	45 728	18 779	22 545 551 $
Réunions diverses	84	61 999	0	
Expositions commerciales	24	81 631	4 470	53 004 440 $
Expositions publiques	12	179 800	8 100	
Événements spéciaux	61	89 677	16 150	
Total	222	509 320	167 111	169 926 894 $

[1] Source : The Association Meetings Market 1998 – International Congress and Convention Association (ICCA).

Résultats financiers : une très bonne année

Avec la tenue d'un nombre record d'événements est venue l'augmentation des revenus autonomes qui en découlent. Ces revenus autonomes ont atteint plus de 8 millions de dollars, ce qui représente la deuxième meilleure performance du Palais depuis son ouverture. Ceux-ci ont, par ailleurs, comblé en partie le manque à gagner des compressions budgétaires successives des quatre dernières années. En effet, la subvention annuelle de fonctionnement du Palais est passée de 24,2 millions de dollars en 1995-1996 à 18,2 millions de dollars en 1998-1999.

Ententes conclues en 1998-1999

Congrès internationaux	27
Congrès américains	7
Congrès canadiens	8
Congrès québécois	22
Réunions diverses	98
Expositions commerciales	29
Expositions publiques	14
Événements spéciaux	39
Total	244

Ententes conclues : plus vraies que vrai

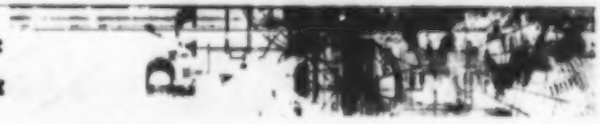

Animée d'une grande énergie, l'équipe des ventes et du marketing du Palais a dépassé ses objectifs tant sur le plan du nombre d'ententes conclues relativement aux congrès, que sur les nombres de délégués et de nuitées prévus. Des ententes ont donc été conclues pour la tenue de 27 congrès internationaux, américains et canadiens qui auront lieu au Palais entre 2000 et 2007 et qui amèneront 58 200 délégués et 175 578 nuitées à la métropole.

Au total, 244 ententes ont été conclues pour des événements divers qui se tiendront au Palais dans les huit prochaines années. 480 000 délégués, participants et visiteurs de plus sont donc attendus à Montréal, ce qui représente plus de 200 000 nuitées et des retombées économiques potentielles de quelque 180 millions de dollars.

Le Palais des Congrès : une plus-value des secteurs d'excellence

Même si les retombées économiques générées par la présence à Montréal d'une clientèle internationale de congressistes sont de taille, il ne faut pas sous-estimer les effets d'entraînement majeurs produits par la clientèle du Palais sur les secteurs d'excellence de la métropole. Ces retombées intellectuelles, comme on les appelle, sont difficilement chiffrables, mais elles constituent un moteur de développement pour les universités, les centres de recherche et les industries de la nouvelle économie montréalaise.

En effet, les activités qui prennent place au Palais des Congrès, de par leur nature, favorisent les échanges d'idées et de services. Le réseautage qui s'ensuit transforme Montréal en centre névralgique où s'élaborent projets de recherche et de développement et où se nouent alliances stratégiques et commerciales.

Le Club des Ambassadeurs : une équipe gagnante

L'irrésistible force d'attraction qu'exerce Montréal sur la clientèle internationale, est le résultat de plusieurs facteurs. Les atouts naturels de la destination, bien sûr, y sont pour beaucoup. Mais le succès de Montréal s'explique également par la synergie qui existe entre les milieux d'affaires, les universités, les centres de recherche et les partenaires de l'industrie touristique montréalaise dont fait partie le Palais des Congrès.

L'obtention des grands congrès au Palais se fait notamment grâce au travail inlassable d'hommes et de femmes, tous des sommités dans leur domaine professionnel respectif, tous des acteurs importants du rayonnement de Montréal à l'étranger. Ces personnes jouent le rôle de véritables ambassadeurs de Montréal et du Palais des Congrès. Et c'est pourquoi, tous les ans, le Palais les honore en les invitant à devenir membre du Club des Ambassadeurs.

Issus des milieux universitaires, scientifiques et d'affaires, ses membres mettent à contribution leur réseau personnel de connaissances et d'influence et réussissent à attirer au Palais des Congrès les membres internationaux de leur profession et des associations auxquelles ils appartiennent. L'industrie touristique montréalaise leur est redevable d'importantes retombées économiques, et l'infrastructure hôtelière de la ville a su en tirer profit. Les retombées intellectuelles, pour leur part, sont innombrables. Lors d'un gala qui s'est tenu au printemps 1999, le Club des Ambassadeurs s'est enrichi de quatorze nouveaux membres dont la conviction eu égard aux atouts concurrentiels de Montréal et leur engagement à intensifier sa notoriété entraîneront une fréquentation sensiblement accrue du Palais des Congrès. Grâce à eux, 30 000 congressistes se réuniront à Montréal lors d'événements qui s'échelonneront jusqu'en 2007 et dont l'apport économique est évalué à une valeur de 44,6 millions de dollars.

Nom	Congrès	Date	Affluence
George H. Boynton	17e World Computer Congress	août 2002	1 200
Roland Chammas	Sante 2000 – Congrès de l'Association internationale des professions de la santé et de la Réunion des partenaires des industries de la sante	octobre 2000	2 000
Dr Christine Colin	6e Conference internationale sur la prévention et le contrôle des traumatismes	mai 2002	1 800
Michael Davis	IEEE – INTELEC 2002 International Telecommunications Energy Conference	octobre 2002	1 300
Dr. Salim Daya	18e World Congress on Fertility and Sterility	mai 2004	5 500
Dr Jacques Gagné	Sante 2000 – Congrès de l'Association internationale des professions de la santé et de la Réunion des partenaires des industries de la santé	octobre 2000	2 000
Charles Le Blanc	XXXVIe Congrès international des Études asiatiques et nord-africaines	septembre 2000	3 000
Christian Moreau	UTSC 2000 – International Thermal Spray Conference and Exposition	mai 2000	1 000
Dr. Marianna M. Newkirk	12e International Congress of Immunology	juillet 2004	8 000
Yves Prairie	XXXe Congress of the International Society of Limnology	août 2007	1 500
Dr. Sarah S. Prichard	IXe Congrès de la Société internationale de dialyse péritonéale	juin 2001	1 500
Jacques Régis	IEEE – ESMO 9e International Conference on Transmission and Distribution Construction, Operation and Live-Line Maintenance	octobre 2000	1 800
Dr. Emil Skamene	12e International Congress of Immunology	juillet 2004	8 000
Dr. Ashok K. Srivastava	12e International Conference on Second Messengers and Phosphoproteins	août 2004	1 200

Une équipe qui redouble d'ardeur...

Orchestrer un nombre record d'événements et accueillir
d'un demi-million de visiteurs nécessitent non seulemen
doigté, mais aussi de l'enthousiasme et un engagement i
fectible de la part du personnel. Le professionnalisme e
disponibilité légendaires des membres du personnel du P
ont eu plus d'une occasion pour se manifester.

Au sein de toutes les directions – tant sur le plan administr
de la rédaction des contrats à la facturation, que sur les p
de l'organisation des événements, du service à la clientèle
services techniques et à l'exploitation – des efforts sout
ont été déployés pour suivre le rythme d'activités avec
croisements de clientèles toutes plus exigeantes les unes
les autres. C'est pourquoi la planification a pris une dimen
très importante dans le processus de réalisation des év
ments, permettant ainsi d'y intégrer la réalisation des tra
d'entretien de la bâtisse dans le cadre du plan de main
des actifs.

Pour mener à bien la production de ces 222 événements,
le personnel affecté à la planification et à l'organisa
d'événements – services audiovisuels, services de sc
informatique, logistique d'exposition et d'aménagement
salle, gestion de foule, sécurité, service de banqu
a redoublé d'efforts. Et ses efforts furent plus qu'appré
En effet, le sondage effectué par le service à la clientèle au
des clients du Palais démontre un taux élevé de satisfactio

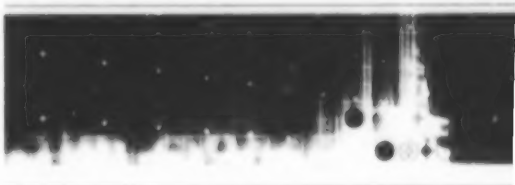

... ET D'INGÉNIOSITÉ

La cadence soutenue d'événements n'a pas empêché l'équipe du Palais d'innover tout en se préparant pour l'avenir. Bien au contraire, soucieuse de fournir des services de grande qualité sur tous les plans, celle-ci a été constamment à l'affût des nouvelles tendances. Un exemple : la Direction des services à la clientèle, en collaboration avec le Chef Wahed Naja et son équipe, a procédé à une recherche sur les nouvelles tendances pour les années 2000. Offrir une carte des menus rencontrant les exigences d'une clientèle internationale, maîtriser l'art de la table, surprendre avec des nouveaux produits et de nouvelles présentations ont été au cœur des réflexions.

Malgré le calendrier chargé, la Direction des ressources humaines s'est assurée que le programme de formation des employés se poursuive dans le but de développer leurs compétences et leurs connaissances. Le Palais a investi 2,65 % de sa masse salariale à la formation dans 65 activités différentes. L'ensemble du personnel régulier a notamment participé à un atelier de formation sur la planification du temps de travail. Le personnel cadre a, pour sa part, établi de façon concrète une procédure d'identification des objectifs par direction afin d'assurer une meilleure efficacité dans l'atteinte des objectifs globaux fixés pour le Palais.

Ouvert sur la communauté, le Palais a signé un protocole d'entente avec l'Université du Québec à Montréal pour l'accueil des stagiaires inscrits au programme de baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie. Cette entente permettra à ces stagiaires d'acquérir une formation répondant aux exigences du marché du travail. Également au cours de cette année, la Direction des ressources humaines a développé un partenariat d'affaires avec la Régie des Installations Olympiques et la Place des Arts.

À L'AVANT-GARDE DE LA TECHNOLOGIE

Fidèle à sa réputation, le Palais a continué à se mettre à la page de l'évolution constante des technologies. Cette année, pour satisfaire les besoins d'une clientèle de plus en plus informée sur les divers moyens de télécommunications, les services techniques se sont dotés de nouveaux moyens tels que des liens RNIS ainsi que des accès ultra-rapides à Internet.

En audiovisuel également, le Palais est demeuré à la fine pointe de la technologie avec le renouvellement de certains équipements, dont une console audio de qualité professionnelle pour spectacles de grande envergure. Le département informatique a, par ailleurs, conjugué ses efforts pour s'assurer de l'adaptation des systèmes actuels au passage à l'an 2000.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 1999

Monsieur François Lebrun
Président-directeur général
Société du Palais
des congrès de Montréal

Dr Pierre Audet-Lapointe
Président
Fondation québécoise
du cancer

Madame Anouk Dansereau
Directrice de projets,
Communications
Montréal International

Monsieur John H. Dinsmore
Président du Conseil
Institut international
de formation en
gestion aéronautique (IIFGA)

Monsieur Charles Lapointe
Président-directeur général
Tourisme Montréal

Madame Hélène Simard, C.A.
Associée en fiscalité
Samson, Bélair, Deloitte,
Touche

Dr Michel Sabourin
Professeur titulaire
Département de Psychologie
Université de Montréal

Mme Suzanne Lareau
Présidente-directrice
générale
Tour de l'Île de Montréal

Monsieur Serge Turgeon
Directeur général adjoint
Théâtre du Rideau Vert

Me Léo Bilodeau
Directeur
Direction des affaires
juridiques
Ministère des Transports
Secrétaire de la Société

LISTE DES MEMBRES DE LA DIRECTION AU 31 MARS 1999

Monsieur François Lebrun
Président-directeur général

Monsieur Todd M. Charlebois
Directeur
Ventes et Marketing

Madame Francine Forest
Directrice
Coordination des services
à la clientèle

Madame Jacinthe Mauger
Directrice
Ressources humaines

Monsieur Gérard Michaud
Directeur
Exploitation

Monsieur André Saucier
Directeur
Ressources financières
et administration

Monsieur André Tardif
Directeur
Services techniques

(poste vacant)
Directeur(trice)
Communications

Monsieur Jacques Allain
Chef
Aménagement et sécurité

Monsieur Michel Béliveau
Chef
Gestion de l'immeuble

Madame Diane Paquin
Chef
Approvisionnement
et contrats

Madame Joane Montpetit
Chef
Services comptables

Congrès internationaux, américains et canadiens confirmés en cours d'exercice et qui se tiendront d'ici 2007

Congrès	Date	Affluence
IEEE - INTELEC 2002	Octobre 2002	1 300
6e Conference mondiale pour la prevention et le contrôle des traumatismes	Mai 2002	1 500
31e Congrès du Comité international d'histoire de l'art	Août 2005	2 000
11e International Congress on Cardiovascular Pharmacotherapy	Mai 2002	2 000
30e Congrès de l'Association internationale de limnologie théorique et appliquée	Août 2007	1 500
International Thermal Spray Conference - ITSC 2000	Mai 2000	1 200
18e World Congress on Fertility and Sterility - IFFS	Mai 2004	3 500
12e Congrès international d'immunologie	Juillet 2004	8 000
12e International Conference on Second Messengers and Phosphoproteins	Août 2004	1 200
17e World Computer Congress	Août 2002	1 200
The American Institute of Ultrasound in Medicine & The World Federation for Ultrasound in Medicine and Biology World Congress	Juin 2003	7 000
Congrès mondial sur la coexistence humaine dans un monde responsable et solidaire à l'aube du IIIe millénaire	Juillet 2000	1 000
American Oil Chemists' Society (AOCS) Annual Meeting and Exposition	Mai 2002	2 500
North American Folk Music and Dance Alliance - 17e Annual Conference	Février 2005	1 800
ESMO 2000, 9e International Conference	Octobre 2000	1 800
North American Spine Society - 2002 Annual Meeting	Octobre 2002	1 600
The International Society of Arboriculture Annual Conference and Trade Show	Août 2003	2 400
American Agricultural Economics Association - 2003 Annual Meeting	Juillet 2003	1 500
North American Society for Trenchless Technology - 2002 Annual Meeting	Mars 2002	1 100
19e Conference of the National Operating Room Nurses Association of Canada	Mai 2005	800
CAFP'S 17e Annual Convention & Exposition - Canadian Association of Financial Planners	Juin 2001	2 700
51e Conférence sur la fiscalité - L'Association canadienne d'études fiscales	Septembre 1999	1 000
2001 MIAC Conference and Trade Show (Music Industries Association of Canada)	Août 2001	1 500
2003 MIAC Conference and Trade Show (Music Industries Association of Canada)	Août 2003	1 500
Congrès canadien sur les drogues par injection, enjeux pour la société	Mars 1999	2 000
Convention and Trade Show - Funeral Service Association of Canada	Juin 2002	600
Assemblée statutaire CTC - 2005 - Congrès du travail du Canada	Juin 2005	4 000

FEU VERT À L'EXPANSION

Un nouveau souffle pour le Palais des Congrès et pour Montréal

Le mercredi 3 juin 1998, le rêve est devenu réalité. Le gouvernement du Québec a donné le feu vert à l'expansion du Palais des Congrès de Montréal. Une décision historique, mais également une décision éclairée. Car pour maintenir la position de tête sur le marché des grands congrès internationaux tout en augmentant sa part sur le marché des congrès des associations américaines, le Palais n'a pas le choix. Il doit s'adapter à un univers extrêmement concurrentiel où les centres de congrès du monde entier rivalisent d'ingéniosité et de moyens pour répondre aux besoins d'une clientèle de plus en plus exigeante.

Une décision d'affaires

Annoncée en juin et confirmée en septembre 1998, la décision d'agrandir le Palais s'appuie sur les résultats d'une vaste étude de marché réalisée en 1996 par le Groupe-conseil KPMG. Ces résultats sont clairs : oui, il y a un potentiel intéressant pour Montréal sur le marché des congrès organisés par les associations américaines, mais à une condition : que le Palais soit agrandi. Condition sine qua non, car, déjà dans quelques années, 40 % des congrès américains potentiels exigeront plus d'espace que le Palais n'en dispose aujourd'hui. Pour conquérir de nouveaux marchés, il faut se donner les moyens. Un Palais agrandi est le préalable d'une telle réussite, car il permettra :

- d'accueillir des congrès-expositions de grande envergure et,
- de tenir simultanément deux ou trois événements d'importance.

L'expansion du Palais, c'est avant tout une décision d'affaires. D'ici 2005, en s'agrandissant, le Palais vise à obtenir 15 % du marché potentiel américain au Canada. Il va sans dire qu'un Palais agrandi servira également à consolider la position de leadership du Palais sur le marché très compétitif des congrès internationaux tout en accueillant un plus grand nombre d'expositions et de congrès canadiens et québécois.

Une contribution réelle à l'économie

L'expansion du Palais, c'est aussi de réelles retombées pour l'économie de la métropole. En effet, des études menées par le Palais en 1998 prévoient des retombées économiques de l'ordre de 242,1 millions de dollars en 2005, soit 70 millions de dollars supplémentaires par rapport au présent exercice financier. Ce projet a d'ailleurs reçu l'appui unanime du milieu, notamment de Tourisme Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, l'Association des hôteliers du grand Montréal, Montréal International, la Société du Quartier international ainsi que du Conseil régional de développement de l'île de Montréal.

Les emplois créés dans l'industrie touristique

Moyenne 1992-1996	5 202
Prévisions 2001-2002	5 456
Prévisions 2005	6 476
Agrandissement	+ 1 020

Les retombées économiques du Palais agrandi

Les retombées économiques du Palais agrandi	Moyenne 1992-1997	Prévisions 2002	Prévisions 2005
Dépenses totales au Québec des délégués, participants et exposants	173,7 M $	187,5 M $	242,1 M $
Revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec	25,9 M $	28,0 M $	36,2 M $
Revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement fédéral	21,6 M $	23,3 M $	29,9 M $

Un projet d'agrandissement...

Ce projet représentant des investissements publics importants prévoit un ajout total au Palais existant de 37 175 m^2 (400 000 pi^2) qui se traduit comme suit :

- deux fois plus de surface d'exposition,
- deux fois plus de salles de réunion et,
- des espaces auxiliaires agrandis en conséquence.

La superficie totale du Palais passera donc de 70 215 m^2 à 106 705 m^2 (de 755 500 pi^2 à 1 148 150 pi^2). Agrandi principalement vers le Quartier international à l'ouest, le Palais sera ainsi mieux branché sur l'infrastructure hôtelière de Montréal grâce à de nouvelles liaisons piétonnières qui viendront se rajouter au réseau souterrain existant. Pour les organisateurs de congrès, ceci est certainement un avantage essentiel du Palais agrandi : au total, il y aura deux fois plus de chambres d'hôtel à moins de cinq minutes de marche du Palais agrandi.

...et un projet de quartier

Acteur important de l'économie de la métropole, le Palais voit son expansion comme le moteur de la revitalisation de tout un quartier. En effet, le projet d'expansion constitue un élément essentiel du développement du Quartier international, qui s'étend du Palais actuel jusqu'aux immeubles de l'OACI et de la Place Bonaventure. Réunissant des sociétés à vocation internationale, le Quartier international de Montréal est un projet majeur de développement urbain et économique : déjà plus d'un milliard de dollars d'investissements de la part de promoteurs, constructeurs et de propriétaires immobiliers sont prévus dans la foulée de l'agrandissement du Palais. Par ailleurs, le projet d'agrandissement prévoit la mise en place de nouveaux liens piétonniers avec le Vieux-Montréal, endroit de prédilection des touristes.

[2] Source : Société du Palais des congrès de Montréal, 1998

Un grand chantier québécois

Le processus d'appel de candidatures a été enclenché au printemps. Le gouvernement du Québec a adopté une formule « clés en main » pour respecter l'échéancier de mai 2002.

Considéré comme l'un des grands chantiers métropolitains de la fin du siècle, l'agrandissement du Palais insufflera un vent de réhabilitation dans le quartier, créant pendant la durée des travaux 2 732 personnes-années d'emplois et générant des retombées fiscales et parafiscales de l'ordre de 28,1 millions de dollars pour le gouvernement du Québec, et de 16,3 millions de dollars pour le gouvernement fédéral.

UN TOURNANT VERS L'AVENIR

Une équipe fin prête en vue de 2002

Au cours de la dernière année, le projet d'expansion du Palais a non seulement occupé les esprits des employés du Palais, mais également leurs tables de travail. En effet, toutes les directions ont été amenées à contribuer à la réflexion entourant l'agrandissement, non seulement pour s'assurer que l'équipe en place soit prête à accueillir les congressistes dans de nouveaux lieux en mai 2002, mais aussi pour gérer les activités pendant les travaux, le Palais restant ouvert pendant la durée du chantier.

Le client au centre des préoccupations

Le service à la clientèle est d'attaque. Ses mots d'ordre : continuité et flexibilité, rien ne doit perturber les clients lors d'événements prévus pendant les travaux. Pour pouvoir concrétiser cet objectif et assurer un service de qualité égale à tous ses clients, le service à la clientèle a mené une réflexion minutieuse sur les inconvénients passagers à gérer pendant cette période et sur les solutions préconisées. Fidèle à sa réputation de professionnalisme et de dévouement sans borne, l'équipe du Palais est prête à relever le défi d'une planification très serrée et à travailler avec une infinie précision afin que la vie au Palais continue... même pendant le chantier.

Une année d'analyse et de planification

En vue de l'ouverture du Palais en 2002, un programme de besoins extrêmement précis et détaillé a été réalisé, sous l'égide de la Direction de l'exploitation. Il a fait l'objet d'une profonde réflexion sur tous les plans.

Les services offerts dans un Palais agrandi

Assurer un meilleur service au meilleur coût possible, c'est l'un des défis à relever. La tarification des services a été ajustée en fonction des besoins de clientèles de plus en plus exigeantes ainsi que des nouvelles tendances se dessinant sur les marchés de congrès internationaux et américains.

Les besoins techniques

Tout doit être mis en œuvre pour s'assurer que le Palais agrandi soit à la fine pointe de la technologie. Les besoins en matière de télécommunications, d'informatique et d'audiovisuel ont tous été identifiés par la Direction des services techniques de façon à ce que le Palais conserve sa réputation d'avant-garde sur le plan technologique.

LES ASPECTS DE SÉCURITÉ ET D'INSONORISATION

Ces deux aspects revêtent une grande importance dans le cas de la tenue simultanée de deux événements d'envergure. Tous les scénarios ont été étudiés.

LES LIAISONS PIÉTONNIÈRES VERS LE QUARTIER INTERNATIONAL ET LES HÔTELS DU CENTRE-VILLE

Une attention particulière a été accordée à ce critère de sélection très important, particulièrement pour les Américains soucieux de leur sécurité. Aucun aspect n'a été négligé. Une foule de sujets dignes d'intérêt tels que les fouilles archéologiques, le respect du patrimoine, les espaces commerciaux, les stationnements et le développement urbain du quartier ont également été abordés dans ce programme de besoins fort complet.

La refonte des systèmes d'information

Refaire peau neuve implique plus qu'ériger de nouveaux murs. Il s'agit en général d'une occasion pour revoir son fonctionnement interne. C'est en effet ce qu'a entrepris la Direction des ressources financières et de l'administration en collaboration avec la Direction des services techniques et de l'ensemble des employés. Afin de simplifier les étapes administratives et d'augmenter l'efficacité, toutes les directions se doivent de procéder à la révision de leurs processus d'affaires dans le cadre de la refonte des systèmes d'information.

Cette refonte majeure touche quatre niveaux de systèmes, à savoir :

LA GESTION DES ÉVÉNEMENTS

Un nouveau progiciel à la fine pointe de la technologie et parfaitement adapté aux besoins des centres de congrès a été acheté. Ayant fait ses preuves à travers le monde, ce système intégré va gérer de façon plus efficace tous les événements à toutes les étapes – de leur prospection à leur planification jusqu'aux menus détails de leur production.

LA COMPTABILITÉ

L'acquisition d'un nouveau système comptable va permettre l'allégement des processus comptables ainsi qu'un contrôle plus efficace des opérations.

LES RESSOURCES HUMAINES

Le nouveau logiciel vise à faciliter l'administration des dossiers et à intégrer tous les aspects des ressources humaines afin d'éviter la duplication des entrées de données et assurer ainsi un suivi plus efficace.

LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE

Misant sur la prévention plutôt que sur la correction, ce nouveau logiciel permettra une planification plus aisée des travaux d'entretien à effectuer à l'édifice. Dans la lignée de la simplification des processus internes, la Direction des ressources financières et de l'administration a également instauré un projet-pilote sur le plan de l'approvisionnement. Ce projet concerne l'utilisation d'une carte de crédit-achat destinée à l'acquisition de certains biens.

Tout a été mis en place en vue du grand rendez-vous avec le monde en mai 2002.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Palais des congrès de Montréal ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Montréal, le 3e jour de juin 1999.

Le président-directeur général,
François Lebrun

Le directeur des ressources
financières et de l'administration,
André Saucier

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de la Société du Palais des congrès de Montréal au 31 mars 1999 et l'état des revenus et dépenses et du déficit ainsi que l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 1999, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la Loi sur le Vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Guy Breton, FCA

Québec, le 3 juin 1999

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
REVENUS ET DÉPENSES ET DÉFICIT DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1999

	1999	1998
REVENUS		
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec (note 3)	14 896 980 $	15 134 712 $
Location d'espaces - événements	3 077 267	2 942 184
Redevances (note 4)	2 014 065	2 028 464
Services auxiliaires (note 5)	2 914 626	2 937 492
Autre revenu	-	438 838
	22 902 938	23 481 690
DÉPENSES		
Frais d'opération et d'administration (note 6)	15 696 540	15 533 081
Frais d'événements (note 7)	2 534 649	2 556 721
Frais financiers - nets (note 8)	4 648 837	4 847 635
	22 880 026	22 937 437
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :	22 912	544 253
Subvention relative aux immobilisations et aux frais reportés du gouvernement du Québec (note 3)	2 669 719	2 523 949
Amortissement des apports reportés (note 11)	1 000 080	995 132
Amortissement des immobilisations	(3 568 108)	(3 442 536)
Amortissement des frais reportés	(71 670)	(71 670)
(Perte) Gain sur disposition d'immobilisations	(27 452)	2 790
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	25 481	551 918
DÉFICIT AU DÉBUT	1 045 645	1 597 563
DÉFICIT À LA FIN	1 020 164 $	1 045 645 $

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
BILAN AU 31 MARS 1999

	1999	1998
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	- $	111 968 $
Débiteurs	1 119 589	1 292 182
Subvention recouvrable du gouvernement du Québec	4 183 557	4 689 607
Frais payés d'avance	1 504 087	1 509 398
	6 807 233	7 603 155
Subvention recouvrable du gouvernement du Québec	9 186 554	9 101 105
Immobilisations (note 9)	80 271 548	82 342 341
Frais reportés, au coût amorti	170 817	242 487
	96 436 152 $	99 289 088 $
PASSIF		
À court terme		
Chèques en circulation moins encaisse	135 656 $	- $
Emprunt temporaire du Fonds de financement du gouvernement du Québec	2 921 116	2 103 474
Créditeurs et frais courus	3 212 344	3 244 910
Dépôts des clients	917 602	1 071 021
Versements sur la dette à long terme (note 10)	3 073 270	3 073 270
	10 259 988	9 492 675
Revenus reportés	241 754	302 192
Dette à long terme (note 10)	66 917 154	69 708 066
Apports reportés (note 11)	20 037 420	20 831 800
	97 456 316	100 334 733
DÉFICIT	1 020 164	1 045 645
	96 436 152 $	99 289 088 $

ENGAGEMENTS (note 14)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hélène Simard
John H. Dinsmore

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1999

	1999	1998
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	25 481 $	551 918 $
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	3 568 108	3 442 536
Amortissement des apports reportés	(1 000 080)	(995 132)
Amortissement des frais reportés	71 670	71 670
Amortissement des revenus reportés	(60 438)	(67 153)
Perte (Gain) sur disposition d'immobilisations	27 452	(2 790)
	2 632 193	3 001 049
Variation des autres éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	412 520	731 291
Liquidités provenant des activités d'exploitation	3 044 713	3 732 340
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	282 358	696 526
Emprunt temporaire pour l'acquisition d'immobilisations	817 642	2 103 474
Remboursement des emprunts bancaires	-	(1 741 000)
Remboursement de la dette à long terme	(3 073 270)	(3 040 770)
Apports reportés du gouvernement du Québec	205 700	71 539
Liquidités utilisées pour les activités de financement	(1 767 570)	(1 910 231)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(1 527 335)	(1 510 402)
Produit de disposition d'immobilisations	2 568	7 665
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	(1 524 767)	(1 502 737)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	(247 624)	319 372
LIQUIDITÉS (DÉFICITAIRES) AU DÉBUT	111 968	(207 404)
(LIQUIDITÉS DÉFICITAIRES) ENCAISSE À LA FIN	(135 656) $	111 968 $

Les liquidités déficitaires de la Société comprennent les chèques en circulation moins l'encaisse.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 1999

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société du Palais des congrès de Montréal, personne morale au sens du Code civil constituée par une loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-14.1), a pour objets :

- d'administrer et d'exploiter le Palais des Congrès de Montréal ;
- d'élaborer des projets de développement ou d'exploitation du Palais des Congrès ;
- d'exercer les commerces et autres activités de nature à contribuer au développement du Palais des Congrès et d'en assurer l'exploitation, la promotion et l'administration.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction, selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Subvention recouvrable du gouvernement du Québec

La subvention recouvrable du gouvernement du Québec correspond à l'écart entre, d'une part la somme des dépenses d'intérêts encourus sur des emprunts afférents à l'acquisition d'immobilisations et de l'amortissement des immobilisations et des frais reportés financés par ces emprunts et, d'autre part, la somme des subventions du gouvernement du Québec reçues pour permettre les versements sur ces emprunts.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations reçues sous forme d'apport sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'apport.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de leur durée probable d'utilisation établie comme suit :

Bâtisse	40 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail

Frais reportés

Les frais d'émission et de gestion des emprunts du Fonds de financement du gouvernement du Québec sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'emprunt.

Revenus reportés

Les paiements incitatifs versés à la Société par le bailleur, en vertu d'un bail à long terme pour la location de locaux administratifs, sont amortis selon la méthode d'amortissement proportionnelle à l'ordre numérique inversée des années sur la durée du bail, soit 16 ans. L'amortissement est imputé en diminution de la dépense de loyer.

Apports reportés

Les apports reçus relativement à l'acquisition d'immobilisations amortissables et ceux reçus sous forme d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés à l'état des revenus et dépenses au même rythme que l'amortissement des immobilisations auxquelles ils réfèrent.

Subvention du gouvernement du Québec

La Société comptabilise la subvention du gouvernement du Québec selon la répartition suivante :

Subvention de fonctionnement
- Contribution pour le paiement des intérêts de la dette relative au financement d'immobilisations amortissables.
- Contribution aux autres dépenses de l'exercice.

Subvention relative aux immobilisations et aux frais reportés
- Contribution pour le remboursement de la dette à long terme relative au financement d'immobilisations et des frais reportés y afférent.

Apports reportés
- Contribution à l'acquisition d'immobilisations amortissables.

3. SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	1999	1998
Subvention de fonctionnement :		
Subvention reçue pour l'exercice	18 193 000 $	18 900 000 $
Apports reportés - Contribution à l'acquisition d'immobilisations amortissables	(205 700)	(71 539)
Encaissement - Subvention recouvrable du gouvernement du Québec	(4 200 607)	(4 821 086)
	13 786 693	14 007 375
Contribution recouvrable pour le paiement des intérêts de la dette à long terme relative au financement d'immobilisations amortissables	1 110 287	1 127 337
Total de la subvention de fonctionnement	14 896 980	15 134 712
Subvention relative aux immobilisations et aux frais reportés	2 669 719	2 523 949
	17 566 699 $	17 658 661 $

4. REDEVANCES

	1999	1998
Billets vendus	186 663 $	152 509 $
Services alimentaires	1 309 515	1 218 116
Services audiovisuels et traduction simultanée	479 540	568 361
Autres	38 347	89 478
	2 014 065 $	2 028 464 $

5. SERVICES AUXILIAIRES

	1999	1998
Stationnement	729 753 $	730 100 $
Aménagement	568 399	613 343
Audiovisuel	430 645	421 526
Vestiaire	132 384	142 593
Médiatique	15 132	14 823
Contrôleurs de foule	22 043	28 916
Plomberie et électricité	825 432	842 947
Sécurité	91 304	89 512
Autres	99 534	53 732
	2 914 626 $	2 937 492 $

6. FRAIS D'OPÉRATION ET D'ADMINISTRATION

	1999	1998
Traitements et avantages sociaux	4 910 202 $	4 559 220 $
Taxes	5 552 156	5 510 465
Assurances et permis	93 394	117 107
Électricité et chauffage	993 023	939 893
Gardiennage	463 752	494 721
Service d'entretien ménager	336 925	226 261
Service d'entretien spécialisé	499 398	457 050
Entretien et réparations	1 454 970	1 714 642
Loyer	483 756	490 116
Publicité et promotion	388 375	506 390
Services professionnels et administratifs	74 257	158 040
Frais de déplacement	146 673	140 288
Téléphone et messagerie	76 155	97 607
Papeterie et impression	83 939	71 679
Créances douteuses	49 228	4 219
Formation professionnelle	67 247	45 383
Frais de relocalisation	23 090	-
	15 696 540 $	15 533 081 $

7. FRAIS D'ÉVÉNEMENTS

	1999	1998
Traitements - personnel à l'événement :		
Coordination	448 733 $	399 387 $
Stationnement	77 488	75 160
Vestiaire	73 794	85 934
Contrôleurs de foule	23 997	29 110
Audiovisuel	153 109	162 744
Autres	-	373
Services alimentaires	15 045	16 358
Aménagement	1,262 545	1,272 277
Services audiovisuels	131 498	138 045
Plomberie et électricité	240 542	257 748
Médiatique	22 826	29 447
Sécurité	64 975	70 657
Autres frais	20 097	19 481
	2 534 649 $	2 556 721 $

8. FRAIS FINANCIERS - NETS

	1999	1998
Intérêts sur la dette à long terme	4 602 054 $	4 816 644 $
Autres intérêts et frais bancaires	170 693	159 888
	4 772 747	4 976 532
Intérêts sur solde bancaire et dépôts à terme	123 910	128 897
	4 648 837 $	4 847 635 $

9. IMMOBILISATIONS

			1999	1998
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrains	2 985 051 $	- $	2 985 051 $	2 985 051 $
Bâtisse	117 952 025	42 864 088	75 087 937	77 262 750
Mobilier et équipement	8 978 582	7 403 649	1 574 933	1 575 852
Améliorations locatives	481 717	263 548	218 169	249 336
Équipement informatique	1 619 944	1 214 486	405 458	269 352
	132 017 319 $	51 745 771 $	80 271 548 $	82 342 341 $

Le 30 septembre 1998, la Société du Palais des congrès de Montréal a eu l'autorisation du gouvernement du Québec de procéder à l'agrandissement du Palais des Congrès dans le quadrilatère Saint-Urbain, de Bleury, Viger et Saint-Antoine. La fin du projet est prévue pour mai 2002. Les coûts cumulés à cette date s'élèvent à 978 884 $ et se répartissent comme suit :

Terrain	70 759 $
Bâtisse	908 125
	978 884 $

Le coût total prévu de ce projet est de 185 300 000 $. L'amortissement de ces immobilisations débutera lorsque le projet sera terminé.

La Société procédera au cours des prochains mois, par l'entremise du ministère des transports du gouvernement du Québec, à l'expropriation des terrains et immeubles requis pour l'agrandissement du Palais des Congrès de Montréal, pour un montant total d'environ 18 000 000 $.

10. DETTE À LONG TERME

	1999	1998
Billets à payer		
Fonds de financement du gouvernement du Québec, 7,153 % l'an (taux effectif de 7,241 %), remboursable par versements annuels de 3 040 770 $, le solde de 33 340 770 $ échéant le 2 mars 2001	36 381 540 $	39 422 310 $
Fonds de financement du gouvernement du Québec, 5,563 % l'an (taux effectif de 5,657 %), remboursable par versements annuels de 32 500 $ à compter du 1er avril 1998, le solde de 32 532 500 $, échéant le 1er avril 2002	32 630 000	32 662 500
Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,972 % l'an (taux effectif de 5,022 %), échéant le 28 juin 1999 *	978 884	696 526
	69 990 424	72 781 336
Versements échéant en deçà d'un an	3 073 270	3 073 270
	66 917 154 $	69 708 066 $

* Cette dette relative au projet d'agrandissement du Palais est considérée à long terme étant donné que son remboursement se fera à même un financement à long terme.

Les montants des versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices, se détaillent comme suit :

2000	3 073 270 $
2001 **	73 270
2002	32 500
2003	32 500
2004	-

Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à la Société les sommes nécessaires pour qu'elle soit en mesure de rencontrer ses obligations sur ces emprunts du Fonds de financement servant à financer l'acquisition d'immobilisations, après s'être assuré que la Société n'est pas en mesure de le faire.

** À partir de 2001, un refinancement des dettes est prévu mais à des conditions qui demeurent à être déterminées. Les paiements exigibles à partir de 2001 seront donc modifiés par ce financement des dettes.

11. APPORTS REPORTÉS

	1999	1998
Apports relatifs aux immobilisations amortissables :		
Gouvernement du Canada	24 339 600 $	24 339 600 $
Gouvernement du Québec	10 159 604	9 953 904
Hydro-Québec	237 838	237 838
Bailleur	1 177 906	1 177 906
Concessionnaire	299 410	299 410
	36 214 358	36 008 658
Amortissement cumulé	16 176 938	15 176 858
	20 037 420 $	20 831 800 $

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

13. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF). Ces régimes sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 209 159 $ (188 727 $ en 1998).
Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

14. ENGAGEMENTS

La Société est engagée par un bail à long terme échéant en 2007 pour des locaux administratifs. Ce bail comporte deux options de renouvellement de cinq ans.

Les paiements minimums futurs estimatifs diminués de l'amortissement des revenus reportés (paiements incitatifs) s'établissent comme suit :

2000	278 677
2001	285 393
2002	312 883
2003	381 923
2004	388 639
2005 et subséquemment	1 102 333
	2 749 848 $

15. INCERTITUDE DÉCOULANT DU PROBLÈME DU PASSAGE À L'AN 2000

Les systèmes informatiques sensibles aux dates peuvent entraîner des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de la Société d'exercer normalement ses activités.

La Société a mis en place un plan de correction pour remédier à cette incertitude. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur la Société, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

Montréal
Palais des Congrès de Montréal
201, avenue Viger Ouest
Montréal (Québec) Canada H2Z 1X7
Téléphone (514) 871-8122
1 800 268-8122
Télécopieur (514) 871-9389
Courrier électronique pcm.comm@congresmtl.com
Site Web **www.congresmtl.com**

Paris
Palais des Congrès de Montréal
Bureau Europe
87-89, rue La Boétie
75008 Paris, France
Téléphone (33) 1 42 89 50 50
Télécopieur (33) 1 42 89 50 08
Courrier électronique [illegible]

Washington
Montréal Conventions
1101, 17th Street, N.W., Suite 1006
Washington D.C. 20036, U.S.A.
Téléphone (202) 861-8640
Télécopieur (202) 861-9359
Courrier électronique jcutlip@congresmtl.com

*Rapport Bonjour 1998-1999
Dépôt légal : 4e trimestre 1998
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 9804313-5-7

Imprimé au Québec (Canada)
Conception graphique : Palais des Congrès de Montréal
Rédaction : Communications DBJ